

PREFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS (PDA) DES MONUMENTS HISTORIQUES (MH)

RAPPORT DE PRÉSENTATION

Fontaine de la place du Maréchal Lyautey

Place du Maréchal Lyautey 69006 LYON

Eléments inscrits au titre des MH par arrêté du 28 juillet 1975 :
fontaine



1) Localisation

La fontaine est implantée dans l'axe du pont Morand, sur l'actuelle place du Maréchal Lyautey, et s'inscrit dans la perspective ouverte par le cours Franklin Roosevelt, conformément au plan Morand de la rive gauche de 1766.

2) Historique et description

L'érection de la fontaine monumentale a une signification historique importante pour Lyon, puisqu'il s'agit d'un hommage rendu à Napoléon III. En effet, les habitants désireux de lui exprimer leur reconnaissance suite au décret supprimant les péages des ponts du Rhône en 1860, ils en assurent eux-mêmes la moitié du financement. La fontaine est inaugurée en 1865.

Le monument est de style Second Empire, qui marque la tendance du milieu du XIXème siècle à installer des fontaines monumentales dans les grandes villes. Le plan circulaire et la disposition pyramidale marquent son empreinte néo-classique. Élément décoratif, la fontaine se définit par rapport à son environnement, sur une grande place, conjuguée avec les perspectives ouvertes par les rues qui l'entourent.

3) Enjeux de protection : justification du périmètre délimité des abords

La proposition de PDA s'appuie sur les points suivants :

Perspective depuis le cours Franklin Roosevelt : La fontaine est implantée au bout du cours Franklin Roosevelt. La perspective sur la fontaine est très lointaine et remonte jusqu'à l'avenue Garibaldi. L'ensemble des îlots bordant le cours, le gabarit de ce dernier, la typologie des immeubles et la place de la fontaine forment ainsi un ensemble cohérent issu de la composition urbaine de l'époque intégré dans le PDA.

Pont Morand, limite de la perspective : La construction en 1978 du nouveau pont Morand surélevé, et l'épais tablier de ce dernier, ont dégradé la perspective sur le Rhône et sa rive droite. Le PDA se limite donc au quai sur la partie ouest.

Immeubles en vis-à-vis : Les îlots attenants à la place du Maréchal Lyautey délimitent la place et dessinent le front bâti en vis-à-vis direct de la fontaine. Aussi, ils sont intégrés au PDA, ainsi que la perspective monumentale du cours Franklin Roosevelt qui participe à sa mise en scène et sa présentation.

Fait à Lyon, le 17 février 2020.

L'architecte des bâtiments de France,



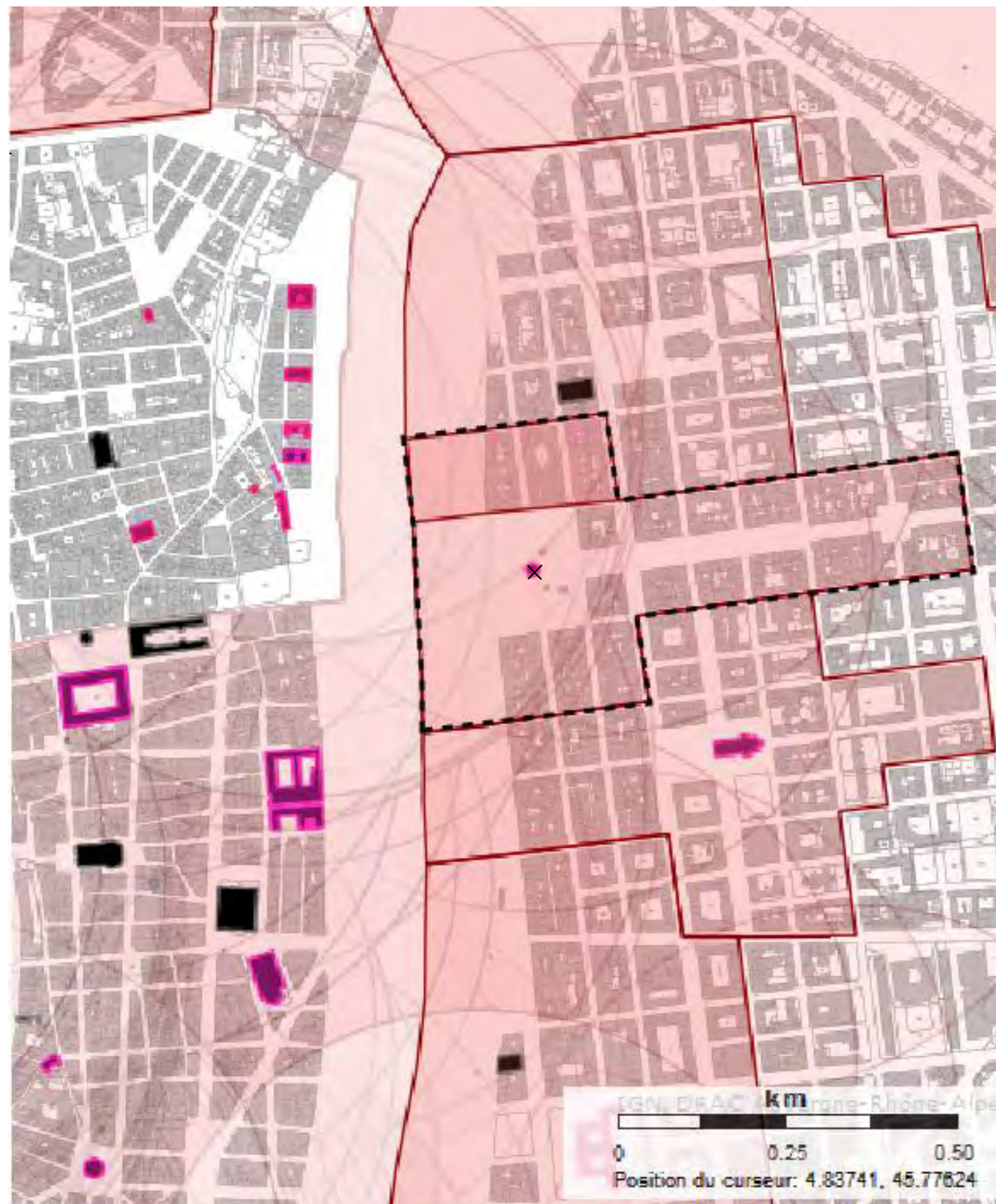
Marie DASTARAC

PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS (PDA) DES MONUMENTS HISTORIQUES

FONTAINE DE LA PLACE DU MARÉCHAL LYAUTEY


Place du Maréchal Lyautey 69006 LYON
(Monument historique inscrit par arrêté du 28 juillet
1975)

PROJET DE TRACÉ DU PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES



LEGENDE









Projets de PDA

 Abords MH

Périmètres des 500 mètres

 Périmètre MH

Immeubles classés ou inscrits

-  En instance de classement
-  Partiellement inscrit
-  Inscrit
-  Partiellement inscrit-Classé
-  Partiellement classé
-  Classé
-  Par défaut
-  Localisation du monument concerné

Direction régionale des affaires culturelles

unité départementale de l'architecture et du patrimoine

du Rhône et de la Métropole de Lyon

Le Grenier d'Abondance – 6 quai Saint-Vincent, 69283 LYON cedex 01
☎ : 04 72 26 59 70 ✉ : udap69@culture.gouv.fr